



Versoix, le 1er octobre 2023 2023

RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES
Période sous revue : 1.1.2023 au 30.09.2023

Madame la présidente du comité,
Madame la trésorière,
Mesdames et Messieurs les membres du comité et de l'association,
Mesdames et Messieurs,

Les soussignés Messieurs Julien Marquis et Gilles Chappatte, vérificateurs aux comptes réélus durant l'Assemblée Générale de 2022, ont procédé par échange de documents à la vérification des comptes de l'association, le 1^{er} octobre 2023.

Nous avons passé en revue la totalité des écritures et de la comptabilité, extrêmement succincte.

Pour les activités associatives :

Nous avons constaté que toutes les écritures étaient passées par le compte postal, et qu'il n'y avait pas de caisse pour cette activité. A ce jour, les avoirs auprès de PostFinance sont de CHF 23'984.93 (2022 22'627.23) sur le compte courant.

Le résultat de l'exercice partiel (1.1 au 30.09.2023 s'élève donc à un excédent de CHF 1'287.70 (2022 excédent de CHF 983.42).

Les comptes de l'activité associative sont toujours tenus avec précision et exactitude. Les pièces sont présentes et dûment répertoriées. Le fait de tout passer par le CCP facilite également la transparence et la révision des comptes. Nous félicitons Mme Fida ZIADEH pour son travail.

Nous recommandons donc l'approbation des comptes partiels 2023 et de donner décharge au comité pour son excellent travail pour la période sous revue.

Julien Marquis

Gilles Chappatte